

Comité permanent du droit des brevets

Vingt-septième session
Genève, 11 – 15 décembre 2017

ACCREDITATION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Secrétariat

1. Le Comité permanent du droit des brevets (SCP), à sa première session tenue à Genève du 15 au 19 juin 1998, a marqué son accord sur certaines questions d'organisation et de procédure, y compris l'octroi du statut d'observateur à un certain nombre d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales intéressées (voir le paragraphe 6 du document SCP/1/2).
2. L'annexe du présent document contient des renseignements sur l'organisation non gouvernementale National Inventors Hall of Fame, qui a demandé l'octroi du statut d'observateur aux sessions du SCP.
3. *Le SCP est invité à se prononcer sur la demande d'accréditation, en qualité d'observatrice ad hoc, de l'organisation non gouvernementale visée dans le présent document.*

[L'annexe suit]

NATIONAL INVENTORS HALL OF FAME

Nom de l'organisation

National Inventors Hall of Fame

Mandat et objectifs de l'organisation

National Inventors Hall of Fame, Inc. (NIHF) est une organisation américaine à but non lucratif (article 501.c3)). En partenariat avec l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO), elle honore les inventeurs dont les réalisations contribuent à faire de notre planète un monde meilleur, reconnaît les inventeurs et les inventions, suscite le sens de la créativité, et cherche à promouvoir l'esprit d'innovation et d'entreprise par le biais de programmes destinés à des étudiants de tous niveaux, à des professionnels et autres personnes intéressées.

En ce qui concerne spécifiquement les brevets, le NIHF promeut l'importance de la protection des brevets grâce à son exposition intitulée "Intellectual Property Power", qui est présentée dans son musée à l'USPTO. Cette exposition met en avant les progrès accomplis grâce à l'état de la technique qui ne saurait être mis à la disposition du public pour consultation si le système des brevets n'existait pas.

En outre, les programmes de formation du NIHF enseignent le processus d'invention, depuis la conception jusqu'au dépôt de demande de brevet, en passant par l'enregistrement dans le registre des inventions. Son programme de formation le plus récent, qui s'adresse aux innovateurs et entrepreneurs professionnels, fournira des orientations pratiques sur l'utilisation du système des brevets ainsi que des outils relatifs à l'évaluation et à la stratégie de la propriété intellectuelle.

Enfin, le concours "Collegiate Inventors" organisé par le NIHF décerne un prix aux jeunes inventeurs. Durant la cérémonie de remise des prix, les étudiants présentent leur invention, en discutent avec les examinateurs de brevets et recueillent les commentaires de précédents bénéficiaires du programme.

Le NIHF cherche à bénéficier du statut d'observateur ad hoc auprès du Comité permanent du droit des brevets de l'OMPI, afin de pouvoir intégrer la protection internationale dans ses programmes de formation et de poursuivre sa mission à l'échelle mondiale.

Représentante de l'organisation

Mme Maggie Petrush, vice-présidente, stratégie internationale, responsable des services juridiques

Coordonnées complètes

National Inventors Hall of Fame
3701 Highland Park NW
North Canton, OH 44720
États-Unis d'Amérique

Tél. (bureau) : +1 800.968.4332
Tlcp : (1) 330.849.8528
Mél. : mpetrush@invent.org
Site Web : <http://www.invent.org/>

[Fin de l'annexe et du document]